



## Les nouvelles formes d'engagement

---

Mars 2016

## Sommaire

- Introduction
- La préservation du lien social : une préoccupation partagée entre les hautes autorités de l'Etat et le secteur associatif
- L'engagement bénévole : une évolution positive mais contrastée
- Exemples d'associations participant à de nouveaux modes d'engagement
  - La vision de France bénévolat
  - L'observation-analyse de la FONDA
- Les attentes des bénévoles
- La nécessaire réévaluation des pratiques qui président à l'accueil et à l'intégration des nouveaux bénévoles

## Introduction

L'heure n'est plus à déplorer le nombre de bénévoles engagés dans les associations, leur nombre progresse et fait encourageant, celui des jeunes particulièrement.

Cependant, il arrive encore d'entendre certains responsables associatifs dire qu'il manque de bénévoles, que les personnes ne veulent plus s'engager ou tout au moins plus dans la durée. On serait arrivé à un « zapping » bénévole qui nuirait à la mise en œuvre des projets, ne permettant pas de prévoir des plans de développement à moyen terme.

L'engagement des personnes existe, comme nous le verrons plus loin, mais force est de constater qu'il est différents d'il y a 15 ou 20 ans. De même que l'instabilité est une marque qui caractérise la société aujourd'hui : on ne reste pas toute sa vie professionnelle dans la même entreprise, la mobilité géographique est forte, ... on ne reste plus toute sa vie bénévole dans la même association, on s'engage davantage pour des causes ponctuelles dont on peut voir rapidement les effets positifs (distribution de repas aux Restau du cœur, soutien scolaire aux enfants en difficulté, ...)

On parle aujourd'hui de nouvelles formes d'engagement, quelles sont-elles ? Comment y répondre ? Quelles attentes suscitent-elles chez les bénévoles ? ...

## La préservation du lien social : une préoccupation partagée entre les hautes autorités de l'Etat et le secteur associatif

L'environnement instable qui perdure depuis près d'une décennie et qui pèse sur les fondamentaux de notre République et notamment sur la préservation d'un lien social a conduit les hautes autorités de l'Etat à publier récemment divers rapports sur le thème de l'engagement.

### - Libérer l'engagement des Français et refonder le lien civique. *Rapport du Président de l'Assemblée Nationale Avril 2015*

Ce rapport est le fruit des travaux menés à la demande du Président de la République, dans le cadre de la mission de réflexion confiée au président de l'Assemblée nationale et au président du Sénat sur toutes les formes d'engagement et sur le renforcement de l'appartenance républicaine.

Il présente soixante et une mesures autour de quatre axes : la jeunesse ; l'engagement bénévole ou citoyen ; l'énergie associative et la rénovation du sens civique.

Le rapport du Président de l'Assemblée lie étroitement « le sentiment d'appartenance républicaine à l'engagement et qu'au terme « d'engagement » est associé celui de bénévole. Pour Claude Bartolone, « *dans le service d'une cause collective, de l'intérêt général, se renforce de façon naturelle le sens de la citoyenneté et s'exprime la fraternité* ». Il insiste sur la diversité des engagements et la nécessité de les reconnaître, et considère qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

### - La Nation française, un héritage en partage. *Rapport du Président du Sénat Avril 2015*

Ces travaux auront été l'occasion pour Gérard Larcher de conforter l'idée que le renforcement de l'engagement républicain et celui du sentiment d'appartenance à la Nation étaient indéfectiblement liés.

Le rapport du président du Sénat ne contient que peu de mesures concernant directement les bénévoles et les associations. Evoquant les associations et l'engagement des bénévoles, il précise que : « *L'engagement républicain c'est d'abord l'engagement électif et que l'onction du suffrage universel et la légitimité de la représentation électorale l'emportent sur celle des représentations associatives ou liées à des groupes d'intérêts* »

L'auteur reconnaît néanmoins « *l'apport à la vie de la cité des personnes qui s'engagent à titre bénévole, que ce soit comme sapeurs-pompiers volontaires ou dans une activité associative et qui, parfois, fortes de cette expérience, décident de poursuivre leur engagement au service de la commune en se portant candidat* ».

La contribution à la société des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire est également soulignée. L'engagement de service civique fait l'objet d'un plus long développement. Il propose ainsi que « *l'engagement civique, pouvant notamment prendre la forme du service civique ou de la réserve citoyenne, pourrait être obligatoire pour celles et ceux qui affirment leur attachement à la France : ceux qui se destinent à servir l'Etat et qui s'approprient à devenir fonctionnaire, d'une part, et les candidats à l'acquisition de la nationalité française, d'autre part* »

- **Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes.**  
*Rapport de France Stratégie juin 2015*

Ce rapport insiste sur la nécessité de sensibiliser les jeunes dès l'école sur les questions de l'engagement en instaurant des liens plus étroit entre l'école et les associations. La valorisation de l'engagement des étudiants dans le cadre de leur cursus comme dans le CV est également évoquée comme mesure à développer. Le rapport souligne aussi les efforts à faire pour laisser de la place aux jeunes dans les instances de gouvernance des associations, comme dans les partis politiques.

- **Pour que vive la fraternité. Propositions pour une réserve citoyenne.**  
*Rapport de Claude Onesta et Jean-Marc Sauvé (vice-président du Conseil d'Etat) Juillet 2015*

Le rapport sur la réserve citoyenne, pose une réflexion sur la manière « *d'alimenter le vivier des bénévoles en complément de l'engagement associatif* ».

On est souvent engagé au service d'une cause portée par un mouvement, une structure, mais d'autres formes de bénévolat, en réponses aux attentes des bénévoles (engagements ponctuels) pourraient être proposées.

La réserve citoyenne viendrait en appui aux réserves citoyennes (pompiers, sécurité civile ...) déjà existantes.

L'objectif serait de faire bouger les personnes qui a priori ne bougeraient pas, ou hésiteraient à aller vers les associations et diffuser la notion d'engagement.

En conclusion, Il est apparu au HCVA que les nombreuses propositions émises pour soutenir, renforcer l'engagement bénévole de nos concitoyens devaient être appréciées à la lumière des évolutions constatées de cet engagement.

Dans cette perspective, le HCVA a souhaité approfondir les nouvelles formes de l'engagement associatif, afin d'enrichir son document d'orientation sur « Le socle commun du bénévolat »

## L'engagement bénévole : une évolution positive mais contrastée

Les enquêtes récentes<sup>1</sup> ont montré que l'engagement bénévole marquait une évolution positive. On notera cependant que l'engagement informel a progressé plus significativement que l'engagement associatif. D'autre part, l'engagement régulier a diminué au profit d'un engagement plus ponctuel. Enfin, contrairement aux idées reçues qui voudraient que l'individualisme des jeunes fasse obstacle à leur engagement, on observe un accroissement de ce dernier chez les jeunes de moins de 35 ans.

Les exemples ci dessous témoignent de la capacité du monde associatif à répondre à de nouvelles attentes qui s'inscrivent dans l'évolution des comportements sociétaux. Dans cette perspective, le HCVA réaffirme la nécessité pour les actifs de pouvoir bénéficier d'un dispositif facilitant leur engagement associatif. (cf. avis du HCVA remis en novembre 2012 sur le congé d'engagement)

**Passerelles & Compétences** ou encore **Pro Bono Lab**, au travers du Bénévolat et Mécénat de compétences, organisent la relation entre associations et bénévoles autour de missions ponctuelles. Ils permettent ainsi à des actifs de faire don à une association de leur savoir faire.

Par ailleurs, des associations récemment créées répondent également à des démarches originales, qu'il s'agisse de la forme de l'engagement ou de son opportunité spécifique :

### **Benenova<sup>2</sup>**

Le projet de cette association créée en 2013 est issu d'une expérience américaine, il repose sur le principe d'un engagement de 2h par des bénévoles pour une action de terrain.

Les actions proposées par des associations sont répertoriées et visibles sur le site de Bénénova où les bénévoles peuvent s'inscrire. Le principal objectif est d'aider des associations à accueillir de nouveaux bénévoles qui n'osent pas spontanément s'engager directement dans une association.

Le site a été mis en place en mai 2014. La plupart des associations partenaires et des projets soutenus concernent le lien intergénérationnel, l'inclusion, notamment le handicap, et la lutte contre l'exclusion en général.

A ce jour, Bénénova a réalisé 1300 missions.

Un grand nombre de citoyens sont prêts à s'engager, à agir mais par manque de temps ils préfèrent un engagement ponctuel, ce que leur offre Bénénova. D'autres personnes ont connu une mauvaise expérience dans une association et préfèrent une action courte et concrète avec un travail de terrain.

---

<sup>1</sup> - Enquête IFOP pour le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative : « Les actifs et les dispositifs d'aménagement de temps de travail facilitant la pratique du bénévolat. Principaux enseignements » janvier 2014

- Recherches et solidarités, *La France bénévole*, 2014,

- France Bénévolat, *La situation du bénévolat en France en 2013*, juin 2013,

- Dernière publication de l'INSEE janvier 2016 <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1580/ip1580.pdf>

<sup>2</sup> Pour en savoir plus : <http://www.benenova.fr/>

Stéphanie Andrieux insiste sur la nécessité d'un accompagnement à l'engagement, c'est pourquoi, toute mission comporte un référent qui accueille les bénévoles sur le terrain. Ce bénévole référent doit s'impliquer au moins 4 fois par an. Toute action est toujours collective, le bénévole n'est jamais envoyé seul dans une association, le bénévolat étant un vecteur de lien social. Aucune compétence particulière n'est demandée, mais les personnes qui s'engagent pour une mission de 2h doivent être présentes, dans le cas contraire elles sont exclues. Un règlement et une charte ont été élaborés pour fixer les modes de relation et l'organisation, tant pour l'association qui reçoit le bénévole que pour les bénévoles et les référents.

Le public de Bénénova est féminin (70%), essentiellement dans les tranches d'âge de 25 à 40 ans, et beaucoup sont des actifs. Les cibles nouvelles concernent les jeunes seniors et les étudiants, ainsi que l'offre de bénévolat en famille.

Pour les associations cette proposition facilite l'accueil des nouveaux bénévoles. Un certain nombre de bénévoles qui s'engagent à Bénénova vont ensuite rejoindre une association plus durablement.

### **Webassoc<sup>3</sup>**

Cette association propose aux associations qui le souhaitent un appui pour s'approprier les outils du numérique nécessaires à leur développement. Il s'agit d'une aide bénévole par des professionnels du web pour des associations plutôt de taille modeste, mais pas uniquement, dans les domaines humanitaire, caritatif et environnemental notamment. A ce jour, 300 associations environ ont bénéficié de ses conseils et accompagnements.

Le principe repose sur une mise en relation entre les associations et le web, par le biais de conférences, ateliers, échanges ...

Tous les services sont gratuits car sponsorisés et les intervenants sont bénévoles.

---

<sup>3</sup> Pour en savoir plus : <http://www.webassoc.fr/>

## Exemples d'associations participant à de nouveaux modes d'engagement

### La vision de France bénévolat

La principale mission de France bénévolat est de promouvoir le bénévolat au service de l'intérêt général. Cette association met en relation les personnes souhaitant s'engager bénévolement et les associations. Elle accompagne les associations qui souhaitent réfléchir sur l'engagement, l'accompagnement et la reconnaissance des bénévoles.

De par son rôle elle est aussi un lieu d'observation.

Lors de leur audition, les représentants de France Bénévolat ont souligné les principaux faits générateurs illustrant une évolution de l'engagement :

- La nature du bénévolat, davantage tournée vers le bénévolat d'action ;
- Les nouvelles formes d'actions collectives qui se développent en dehors d'associations déclarées comme les « équipes citoyennes » ...
- Les « accélérateurs » de changement, via les plateformes numériques, le bénévolat de particuliers à particuliers...

Toutes ces évolutions reflètent un souhait de vivre différemment une citoyenneté qui peut tout à fait s'exprimer hors des structures classiques (partis, syndicats, associations).

L'engagement est le plus souvent très ponctuel et il appartient aux associations « instituées » de prendre la mesure de ces évolutions et de s'adapter pour maintenir l'envie d'engagement manifestée par une grande partie de la population.

Ces nouvelles expressions de l'engagement plaident une fois encore pour un véritable accueil des bénévoles et la nécessité de construire avec eux une relation qui les incite à transformer un engagement ponctuel en engagement durable.

Il est important pour les associations et l'avenir du bénévolat de ne pas créer deux mondes parallèles qui se concurrenceraient mais d'agir pour que la mobilisation au service de tous soit la réelle finalité.

### L'observation-analyse de la FONDA

Dans le cadre de ses travaux sur la gouvernance, la FONDA a posé quelques éléments de diagnostic qui éclairent particulièrement la situation des bénévoles.

Une plus grande professionnalisation des acteurs, conséquence notamment de la concurrence, pose la question du rôle et de la place du bénévolat.

Le consumérisme induit une attitude de ceux qui s'engagent qui est davantage d'attendre des associations des tâches à effectuer que des prises de responsabilité

Les autres tendances qui caractérisent l'engagement se retrouvent autour des questions de la prise de conscience des problèmes d'environnement, du nécessaire changement des comportements, de l'importance des réseaux et de la montée des nouvelles solidarités territoriales. Ces attitudes traduisent une certaine méfiance à l'égard des institutions.

Cette situation conduit à des formes d'engagement correspondant à des besoins divers parmi lesquels :

Besoin d'un encadrement structuré ;

Besoin d'insertion ;

Besoin de reconnaissance sociale, de sociabilité ;

Besoin de transformation sociale;

Besoin de création collective pensée en dehors des pouvoirs publics ;

Besoin d'acquérir des compétences.

Ces évolutions constatées, les associations doivent en tirer les conséquences si elles veulent conserver cette force qui fait leur richesse et leur spécificité : le bénévolat.

## Les attentes des bénévoles.

Plus que les chiffres ce sont les motivations qui reflètent l'évolution de l'engagement bénévole aujourd'hui. Ainsi, l'étude du CERLIS<sup>4</sup> nous apprend que les raisons de s'investir dans les mouvements associatifs sont, pour 68% des bénévoles de défendre des valeurs de solidarité, pour plus de 65 % de s'impliquer dans la vie locale et pour 54% de recréer du lien social.

Pour de nombreux bénévoles, l'engagement participe de la reconnaissance de soi tout en étant au service des autres. On est ainsi dans une forme de complémentarité entre ce qui permet la reconnaissance de soi et ce qui relève de l'attention aux autres et de la participation à des activités d'intérêt général.

Aujourd'hui les parcours professionnels sont de moins en moins linéaires, non seulement on ne travaille plus dans la même entreprise pendant la période de sa vie active professionnelle mais il n'est pas rare de changer complètement d'orientation, de passer du monde de l'entreprise au monde de l'économie sociale, ou à celui de l'auto-entreprenariat ....

De même la vie personnelle, familiale connaît également des chemins variés, familles éclatées, recomposées ... Une certaine précarisation, et une vision incertaine de l'avenir, rend le bénévole plus « volatile » et moins impliqué dans des « postes » de responsabilité.

Dès lors, il est normal que l'engagement bénévole n'échappe pas à la règle, on n'est plus bénévole toute sa vie dans la même association, et dans la même période on ne souhaite plus privilégier une seule association, mais donner un peu de temps à plusieurs, ponctuellement.

La fidélité à une même association n'est plus la caractéristique de l'engagement, cependant il y a toujours une forte envie, le besoin de faire du bénévolat reste important, pour soi mais aussi pour être utile à la société. Les bénévoles souhaitent que leur engagement leur apporte une vie sociale, une certaine reconnaissance de leur rôle ou tout au moins de leur utilité dans la société.

Pour toutes les raisons évoquées, les associations doivent s'interroger sur la manière dont elles accueillent les bénévoles, les fidélisent. L'enjeu est bien leur intégration dans les équipes, leur accompagnement et leur formation comme le Haut Conseil à la vie associative l'a écrit en 2014 dans le document « Le socle commun du bénévolat ».

---

<sup>4</sup> Fonda, Jean Michel Peter et Roger Sue, *Les représentations de l'engagement bénévole. Entre motivations et résistances*, Crédit Mutuel, décembre 2013

## **La nécessaire réévaluation des pratiques qui président à l'accueil et à l'intégration des nouveaux bénévoles**

Les responsables d'associations doivent être attentifs à ce qui peut apparaître comme un paradoxe et qui explique pour partie les attentes des bénévoles. Leur engagement est autant pour eux-mêmes que pour les autres, aussi ont-ils quelques exigences dans la mise en œuvre. Cette demande de reconnaissance passe aussi par une demande de « faire confiance, laisser des initiatives et des responsabilités ». Les bénévoles revendiquent leur place dans l'organisation associative et dans sa gouvernance. C'est dans cette perspective que le Haut Conseil à la Vie Associative a souhaité en mars 2014 établir un document d'orientation intitulé « Le socle commun du bénévolat » dans lequel il a rappelé les dispositifs de soutien au bénévolat existants, et les orientations à développer. Ainsi il insiste sur la nécessité de clarifier les relations entre les associations et les bénévoles notamment en leur remettant un document type livret d'accueil, dans lequel seraient précisés notamment, le projet de l'association, le rôle des bénévoles et la relation avec les autres acteurs (salariés, volontaires).

Pour répondre au besoin d'avoir des bénévoles réguliers, les associations doivent être soucieuses de leurs attentes. Il s'agit d'aider les bénévoles qui le souhaitent à valoriser les acquis de leur engagement, que ce soit les jeunes dans leur parcours d'insertion, ou les personnes plus en difficultés. Les études montrent que dans de nombreux cas, l'engagement bénévole permet d'acquérir des compétences qui pourraient ensuite être traduites en diplôme grâce à la validation des acquis de l'expérience. Or, trop souvent, soit les bénévoles ignorent cette possibilité, soit le parcours de validation s'avère complexe voire décourageant. Les associations ont un rôle important à jouer dans ces démarches en amont, pour faire connaître le dispositif et ses possibilités pour ensuite accompagner le bénévole qui souhaite entrer dans la démarche, notamment en l'aidant à prendre conscience des compétences acquises par le bénévolat et à les formuler.

Enfin, et ce n'est pas le point le moins important, la gouvernance des associations doit reposer sur la démocratie. Comment tolérer, voire accepter, que les mandats dans les instances de décisions soient occupés par une certaine catégorie de population, hommes, retraités, de catégorie sociale plutôt élevée, alors même que l'on représente l'association comme une « école de démocratie »

Il est appréciable de constater que ce sujet fait débat, et que « l'associatif », s'enrichit régulièrement de nouveaux projets répondant à un engagement de plus en plus multiforme comme peuvent le souligner les exemples présentés. Nul doute qu'en capacité d'accueillir, de former, d'accompagner, de valoriser, il reste le réceptacle incontournable de l'engagement, quel que soit le vocable que l'on souhaite lui attribuer.

Enfin, il apparaît nécessaire au HCVA de rappeler que l'engagement bénévole porteur d'une dynamique sociale et citoyenne, très largement partagée par l'ensemble de nos concitoyens, est indissociable des valeurs de gratuité et de liberté. Aussi, toute initiative qui conduirait à contraindre la pratique du bénévolat, dénaturerait son expression et ferait courir le risque d'une confusion préjudiciable à son image.

C'est exactement ce qu'il convient d'éviter pour que l'engagement bénévole puisse continuer à être un vecteur essentiel de l'innovation sociale et du vivre ensemble